



Annulation de robien avant livraison cause gros retard

Par **carine8**, le **06/03/2010** à **10:14**

Bonjour

J'aurai voulu savoir s'il était possible d'annuler un programme de Robien sans frais, suite à retard pris par Nexity.

je vous expose rapidement le problème.

Nous avons signé un programme de Robien avec Nexity (via le groupe CIEC, A5 finances) en 2007. On aurait normalement du être livrés fin 2008 début 2009. Il y a d'abord eu un retard à cause apparemment d'un site archéologique. On nous annonce une livraison plutôt fin 2009.

Aujourd'hui j'appelle car pas de nouvelles de leur part et il y aurait un souci en local avec EDF et les anciens propriétaires du site. Ce qui repousserait la livraison à mai 2010 s'ils arrivent à s'arranger à l'amiable. Car la personne de Nexity me dit que si l'arrangement à l'amiable ne se faisait pas, ils pourraient entrer dans des procédures judiciaires beaucoup plus longues.

Cela fait plus d'1 an qu'on aurait du défiscaliser et vu que cela n'est plus très rentable pour nous nous aimerions savoir si on a moyen de stopper la procédure sans payer (trop) de frais?

Merci pour votre aide.

Cordialement

Carine Dumas